

# PORTAIL FAMILLE

## SCOLAIRE EMS PERISCOLAIRE – JE PRÉINSCRIS MON ENFANT À UNE ACTIVITÉ

Mon identifiant \*

EPIDDT2345A

Mon mot de passe \*

.....

[Renvoies identifiants](#)

\* champs obligatoires

[Me connecter](#) [Retour](#)

Vos identifiant et mot de passe figurent sur vos factures (en haut à gauche) de la Petite enfance, périscolaires ou du Conservatoire.

Lors de votre 1<sup>er</sup> connexion sur le Portail famille d'Épinay-sur-Seine, vous devrez modifier votre mot de passe pour le personnaliser.

Si vous avez perdu vos identifiant et mot de passe, mais que vous avez communiqué votre adresse email lors de vos précédentes inscriptions :

- cliquez sur le lien « Je demande le renvoi de mes identifiants » situé ci-dessus
- renseignez votre adresse email
- vous recevrez un mail avec la démarche à suivre.

Si vous n'avez pas communiqué et/ou avez changé d'adresse email :

- rapprochez vous du Service Écoles et loisirs afin d'actualiser votre dossier au 0149 7199 30 ou par email à : [ecoles-loisirs@epinay-sur-seine.fr](mailto:ecoles-loisirs@epinay-sur-seine.fr)
- la mise à jour sera effective sous 48h.

Si vous ne disposez pas de compte :

- cliquez sur le bouton « Retour » pour accéder à la page d'accueil
- puis sur « Mon compte » et sur « Création d'un compte »
- remplissez le formulaire puis validez.
- Le service Écoles et loisirs vous contactera afin de compléter votre dossier avec les pièces justificatives nécessaires (justificatif de domicile, livret de famille et pièce d'identité).

# Portail FAMILLE

## BIENVENUE

Le Portail famille d'Épinay-sur-Seine vous permet d'accéder à votre compte famille, de consulter et de payer vos factures en ligne, de réaliser vos préinscriptions en crèche, à l'école, aux activités périscolaires (restauration scolaire, centres de loisirs, étude dirigée, EMS, stage de révisions...), au Conservatoire, aux séjours de vacances et classes de découverte.  
Un service ouvert 7j/7 et 24h/24 pour simplifier vos démarches !



MODE D'EMPLOI



MON COMPTE



MES FACTURES



PETITE ENFANCE

Je préinscris mon enfant à une activité périscolaire



SCOLAIRE-EMS-PÉRISCOLAIRE



SÉJOURS DE VACANCES



CONSERVATOIRE



VOUS AVEZ UNE QUESTION ?

Après la connexion au Portail famille, le formulaire pour préinscrire un enfant aux activités périscolaires est « SCOLAIRE-EMS-PÉRISCOLAIRE ».

MON COMPTE

MES FACTURES

PETITE ENFANCE

CONSERVATOIRE

SÉJOURS

ENVOI  
DES JUSTIFICATIFS

JE ENVOIE MES PIÈCES  
JUSTIFICATIVES POUR LES  
INSCRIPTIONS SCOLAIRES  
ET PÉRISCOLAIRES



## ÉCOLE

JE PRÉINSCRIS MON  
ENFANT À L'ÉCOLE



## ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

JE PRÉINSCRIS MON  
ENFANT À UNE ACTIVITÉ  
PÉRISCOLAIRE 2020/2021



## MES FACTURES

JE CONSULTE ET JE RÉGLE  
MES FACTURES  
PÉRISCOLAIRES



## MES TARIFS

JE SIMULE MES TARIFS  
PÉRISCOLAIRES



## STAGE DE RÉVISIONS

JE PRÉINSCRIS MON  
ENFANT AU STAGE DE  
RÉVISIONS



JE LOCALISE LES ÉCOLES  
ET LES CENTRES DE LOISIRS  
JE LOCALISE LES ÉCOLES

JE LOCALISE LES CENTRES  
DE LOISIRS



VOUS AVEZ  
UNE QUESTION ?

**Je préinscris mon enfant  
à une activité  
périscolaire**


  
d'infos

Contactez le service Écoles et loisirs et l'EMS

Site de la Circonscription d'Épinay de l'Éducation Nationale

Guide de la rentrée scolaire

Plaquette de l'EMS

Règlement de la Caisse des Écoles

Tarifs de la Caisse des Écoles

Fiche animation après étude/accueil matin

Fiche de centres de loisirs maternels

Fiche 1/2 journée mercredi en centre de loisirs maternel

Fiche de centres de loisirs élémentaires

Stage de révisions - Avril

Site de la CAF

Site de la Ville d'Épinay-sur-Seine



Mode d'emploi du Portail famille

## Préinscription multi-activités

**À LIRE**  
INFORMATIONS  
IMPORTANTES

**ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021 pour les enfants scolarisés.**

Compte-tenu de l'épidémie du COVID 19, et afin d'éviter les regroupements dans les accueils, **les inscriptions aux activités périscolaires 2019/2020 seront reconduites jusqu'au 31 décembre 2020.** Vous n'avez donc aucune démarche à effectuer.

Toutefois, si votre situation familiale a changé, vous pouvez renvoyer l'attestation CAF en vous connectant sur le Portail famille afin nous puissions mettre à jour votre quotient familial permettant de facturer les prestations au bon tarif. Enfin, en cas de changement de situation (adresse, téléphone, mise à jour de vaccins...etc...), vous devrez actualiser la fiche de renseignements directement auprès du centre de loisirs de votre enfant.

Pour les nouveaux arrivants et les familles n'ayant pas d'enfant inscrit avant la rentrée scolaire de septembre 2020, les inscriptions péri-scolaires se dérouleront uniquement sur le Portail famille.

**Pour toutes les prestations maternelles, centre de loisirs, accueil du matin et du soir en élémentaire, n'oubliez pas d'imprimer et remplir la fiche de renseignements, à télécharger dans la rubrique "+ d'infos", et de nous la faire parvenir, accompagnée d'une photo d'identité de moins de trois mois de votre enfant.**

**ATTENTION : si votre enfant présente une allergie alimentaire ou médical, merci de bien vouloir nous en informer dans les plus brefs délais. Un Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I.) doit être mis en place avant la fréquentation aux prestations.**

Pour bénéficier des prestations périscolaires, votre enfant doit être obligatoirement inscrit.

Cette inscription est renouvelable tous les ans auprès du service Écoles et Loisirs :

- soit sur le Portail famille
- soit au guichet aux heures d'ouverture du service.

## Liste des individus



NOM Prénom de l'enfant

14/05/2015

Valider

ACCUEIL

Votre panier est vide

**SÉLECTIONNER l'enfant à inscrire aux prestations.**

## Préinscription multi-activités

Pour inscrire votre enfant à une activité, sélectionnez-la dans le menu déroulant.

**ATTENTION :** avant d'effectuer le choix des activités pour vos enfants, merci d'envoyer les pièces justificatives nécessaires en cliquant sur la rubrique "Envoi des justificatifs".

Si votre enfant présente une allergie alimentaire ou médical, merci de bien vouloir nous en informer dans les plus brefs délais. Un Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I) doit être mis en place avant la fréquentation aux prestations.

Si votre enfant est scolarisé à l'école Sainte-Thérèse, il sera accueilli dans le centre de loisirs de votre secteur de résidence. Pour le connaître, contactez le service Écoles et loisirs au 01 49 71 99 30.

Pour l'inscription en centre de loisirs maternel en demi-journée, merci de compléter et nous envoyer le formulaire que vous trouverez dans la rubrique "+d'infos". La réservation doit être faite avant dimanche minuit.

### Inscription à une activité

Nom Prénom de l'enfant

Q

SELECTIONNER UN DOMAINE D'ACTIVITE! ▾  
 SELECTIONNER UN DOMAINE D'ACTIVITES  
Restaurant scolaire  
 Centre de loisirs élémentaire  
 Vacances en centres de loisirs maternel  
 Centre de loisirs maternel mercredi journée  
 Étude dirigée  
 Sorties  
 Vacances en centres de loisirs élémentaire  
 Centre de loisirs maternel mercredi matin  
 Centre de loisirs maternel accueil matin et soir  
 Centre de loisirs maternel mercredi après-midi  
 École Municipale du Sport  
 Séjours hiver  
 Séjours juillet 2020  
 Classes de neige  
 Classes de mer  
 Séjours août 2019  
 Stages jeunes UCPA 2020  
 Séjour été familles  
 Classe de découverte à Presles

RECHERCHER UNE ACTIVITE

Rechercher

Retour

ACCUEIL

Portal FAMILLE

- Sélectionner le « groupe d'activités »
- Rechercher

## Préinscription multi-activités

Pour inscrire votre enfant à une activité, sélectionnez-la dans le menu déroulant.

**ATTENTION :** avant d'effectuer le choix des activités pour vos enfants, merci d'envoyer les pièces justificatives nécessaires en cliquant sur la rubrique "Envoi des justificatifs".

Si votre enfant présente une allergie alimentaire ou médical, merci de bien vouloir nous en informer dans les plus brefs délais. Un Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I) doit être mis en place avant la fréquentation aux prestations.

Si votre enfant est scolarisé à l'école Sainte-Thérèse, il sera accueilli dans le centre de loisirs de votre secteur de résidence. Pour le connaître, contactez le service Écoles et loisirs au 01 49 71 99 30.

Pour l'inscription en centre de loisirs maternel en demi-journée, merci de compléter et nous envoyer le formulaire que vous trouverez dans la rubrique "+d'infos". La réservation doit être faite avant dimanche minuit.

### Inscription à une activité

Nom Prénom de l'enfant



Restaurant scolaire

RECHERCHER UNE ACTIVITE

Rechercher

Restauration scolaire

Sélectionner

(1 résultat)

[Retour](#) [ACCUEIL](#)

- Dès que le « groupe d'activités » a été choisi
- Cliquer sur « Rechercher »
- Puis sélectionner l'activité

## Préinscription multi-activités

**ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021 pour les enfants scolarisés.**

Compte-tenu de l'épidémie du COVID 19, et afin d'éviter les regroupements dans les accueils, **les inscriptions aux activités périscolaires 2019/2020 seront reconduites jusqu'au 31 décembre 2020.** Vous n'avez donc aucune démarche à effectuer.

Toutefois, si votre situation familiale a changé, vous pouvez renvoyer l'attestation CAF en vous connectant sur le Portail famille afin nous puissions mettre à jour votre quotient familial permettant de facturer les prestations au bon tarif. Enfin, en cas de changement de situation (adresse, téléphone, mise à jour de vaccins...etc...), vous devrez actualiser la fiche de renseignements directement auprès du centre de loisirs de votre enfant.

Pour les nouveaux arrivants et les familles n'ayant pas d'enfant inscrit avant la rentrée scolaire de septembre 2020, les inscriptions péri-scolaires se dérouleront uniquement sur le Portail famille.

**Pour toutes les prestations maternelles, centre de loisirs, accueil du matin et du soir en élémentaire, n'oubliez pas d'imprimer et remplir la fiche de renseignements, à télécharger dans la rubrique "+ d'infos", et de nous la faire parvenir, accompagnée d'une photo d'identité de moins de trois mois de votre enfant.**

**ATTENTION : si votre enfant présente une allergie alimentaire ou médical, merci de bien vouloir nous en informer dans les plus brefs délais. Un Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I) doit être mis en place avant la fréquentation aux prestations.**

Pour bénéficier des prestations périscolaires, votre enfant doit être obligatoirement inscrit.

Cette inscription est renouvelable tous les ans auprès du service Ecoles et loisirs :

- soit sur le Portail famille
- soit au guichet aux heures d'ouverture du service.

**Revenir à l'enfant et continuer à remplir le « panier ».**  
**Une fois que l'enfant est inscrit à toutes les prestations voulues, VALIDER le panier.**

## Liste des individus



Nom Prénom de l'enfant 14/05/2015

Valider

## ● Restauration scolaire (choix 1)

Prénom NOM



## ● Vacances Centre de loisirs maternel R.Rolland (choix 2)

Prénom NOM



Valider votre panier

## Préinscription multi-activités

Vous avez choisi d'inscrire votre enfant aux activités suivantes :

Une fois vos préinscriptions validées, **téléchargez dans le menu « + d'infos »** (à gauche sur la page de rubrique « Scolaire EMS périscolaire ») **les fiches de renseignements correspondantes** (accueil matin, animation après l'étude, centre de loisirs maternel ou élémentaire).  
Merci de les remplir et de les retourner au service Écoles et loisirs accompagnées d'une photo de moins de 3 mois de l'enfant concerné.

Nom Prénom de l'enfant

 RESTAURANT SCOLAIRE  
Restauration scolaire  
(choix 1)

Nom Prénom de l'enfant

 VACANCES EN CENTRES DE LOISIRS MATERNEL  
Vacances Centre de loisirs maternel R.Rolland  
(choix 2)



**Droit à l'image** : j'autorise mon enfant à être photographié et filmé pour les supports de communication municipaux (magazines, plaquettes, expositions, affiches, site internet, réseaux sociaux...).

J'adhère au prélèvement automatique  Oui  Non

Choisissez le nombre d'échéance

Nombre d'échéances

- **Récapitulatif des inscriptions effectuées**
- **Cocher « Droit à l'image »**
- **Sélectionner le choix de l'adhésion au prélèvement automatique. Si oui, la démarche est à faire en ligne.**
- **Valider**

[Retour](#) [ACCUEIL](#) [Valider](#)

## Préinscription multi-activités

Votre demande a bien été prise en compte.  
Un mail de confirmation vous parviendra sous 48 heures.

Merci d'avoir utilisé le Portail famille de la Ville d'Épinay-sur-Seine

[ACCUEIL](#)

**La confirmation que ma démarche a été effectuée correctement.**

